

ÉDITORIAL

Des actions collectives pour un monde plus juste



JUIN 2015

Mouvement Mondial des
Travailleurs Chrétiens
MMTC
Bd. du Jubilé, 124
B-1080 Bruxelles
Belgique
Tel. +32 247 22 79
info@mmtc-infor.com
www.mmtc-infor.com

L'édition du INFOR en ligne est gratuite. Toutefois, les dons pour aider notre travail en rédaction et en révision est la bienvenue. Merci!

Bancaire:
Credit Mutuel Paris
IBAN: FR76 1027 8060
4200 0305 8544 184
BIC: CMCIFR2A



Conception et mise en page:
HOAC | Publications
www.hoac.es

Les articles de ce numéro nous démontrent qu'un monde plus juste est possible grâce aux actions menées par les militants des mouvements, associations, syndicats et Eglises.

Des organisations internationales de travailleurs et travailleuses, ainsi que des associations catholiques, s'engagent sur un calendrier pour l'année 2015 et présentent la thématique du «Travail décent». Elles renforcent leur engagement au niveau européen, leur plus grande préoccupation étant la croissance du chômage, principalement dans les pays d'Europe.

Mgr Hervé Giraud, archevêque de Sens-Auxerre (France), écrit que les organisations syndicales représentent un facteur décisif dans le développement de la lutte et attire notre attention sur le fait que l'existence et les objectifs du milieu syndical sont méconnus.

Juilián Rigau nous écrit : «Nous devons garder les yeux bien ouverts pour voir la réalité quotidienne des familles, des communautés et du peuple. Nous souhaitons rencontrer des personnes capables de contribuer à la construction d'une société juste et plus humaine».

Janet Nkuraya du CWM de l'Ouganda et le MTC du Brésil, avec leurs militants, soutiennent les décisions prises lors de la dernière Assemblée mondiale qui s'est tenue à Haltern (Allemagne), grâce à la contribution de 50 centimes d'euros par militant. L'objectif de cette campagne est de réunir des fonds pour élire un second Secrétaire général pour le MMTC et renforcer le travail international auprès des mouvements.

Le MTC du Mali s'est réuni le 8 mars avec les travailleuses et les travailleurs domestiques pour valoriser leur métier au sein de la communauté. Ils ont également réalisé une présentation de la convention no 189 de l'OIT sur les droits des travailleurs domestiques et la possibilité d'obtenir une protection sociale.

Joan Gómez i Segalà, membre de l'association Justice et Paix de

Barcelone, nous écrit sur le thème du droit à la migration et plus précisément sur le droit et la liberté de migrer et d'exercer sa religion: «La migration est souvent la conséquence d'un manque de choix et de travail, de mauvaises conditions de vie ou de guerres dans le pays d'origine. Le droit à la migration est fondamental».

Regina Stieler-Hintz, présidente nationale du Mouvement des travailleurs catholiques d'Allemagne (KAB), nous parle de la politique européenne d'austérité qui a entraîné une forte hausse du chômage en Europe. La politique imposée a provoqué un chômage massif dans plusieurs pays tels que l'Italie, le Portugal, l'Espagne et la Grèce.

Au Rwanda, le pays des mille collines et des mille problèmes, le MTC recherche et trouve mille solutions au travers de la lutte, comme le dit le Pape. Ce MTC nous parle de ses activités au sein de la communauté.

Le MTC de la Tanzanie nous raconte les actions menées avec l'Eglise locale et le diocèse, notamment le renforcement du travail de formation auprès des communautés, afin que chacun découvre son potentiel professionnel au sein de la société.

Jean-Michel et Betina se remémorent l'Assemblée mondiale du MMTC qui s'est déroulée à Nantes en 2009. L'un des défis de cet événement fut la communication, du fait des différences linguistiques. Mais durant les activités, l'unité au sein des groupes a été renforcée par la volonté de résoudre les graves problèmes de la classe ouvrière dans le monde. Ils sont reconnaissants de la confiance qui leur a été accordée et ont pu découvrir et ressentir une réelle fraternité durant chaque temps de réflexion sur les actions entreprises à l'international.

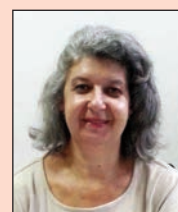
Les parlementaires de différents pays et les représentants des travailleurs de l'Alliance européenne s'unissent dans la lutte pour le droit au repos le dimanche car «le dimanche doit rester le dimanche».

Andy N. Predicale : «Les jeunes travailleurs luttent pour un travail juste et renouvellent leur engagement. Ils désirent réinventer le monde du travail et contribuer à la création d'une société juste et équitable. Le droit au travail a été consacré par d'innombrables déclarations internationales et il est reconnu comme un droit international».

L'équipe de formation qui œuvre avec le Mouvement ouvrier catholique de la Bolivie présente son travail de formation, réalisé au sein de différents groupes du MOC. Ceux-ci ont pour but d'améliorer les conditions de vie de la classe ouvrière du pays.

Francisco Porcar présente «Les femmes ouvrières, déni et discrimination» et nous fait part de l'expérience d'une femme qui a travaillé dans une coopérative pendant des années.

Toutes les actions développées par les membres des mouvements internationaux affiliés au MMTC représentent la base de notre mouvement. Nous continuons à travailler sur la thématique centrale approuvée lors de la dernière Assemblée mondiale qui s'est déroulée en juillet 2013 à Haltern en Allemagne: «Bâtir une société juste, fraternelle et durable». Nous réaffirmons la mission que Dieu le Père nous a confiée: lutter pour que tous les hommes aient la vie et qu'ils l'aient en abondance. Notre engagement en tant que mouvement mondial des travailleurs est de renforcer la formation et de mener des actions fortes et cohérentes en faveur de la vie humaine.



Mariléa Damasio. Secrétaire Général du MMTC

Bolivie: les activités de formation au MOC

Tous les processus de formation demandent recherche, préparation, systématisation, mise en œuvre et évaluation. Notre article se penche sur les deux étapes finales, la mise en œuvre et l'évaluation, qui nous permettent au final d'améliorer le quotidien de la classe travailleuse, celui des fils et filles de Dieu qui rêvent de lendemains meilleurs, non seulement pour eux mais aussi pour les générations futures.

Une formation chrétienne a été organisée lors de laquelle nous montrons simplement ce qui a été fait ces derniers mois et faisons notre auto-critique constructive. Nombre des activités ont pu compter sur la présence des acteurs qui font vivre le MOC (Mouvement Ouvrier Chrétien) là où il existe. Nous t'invitons à en prendre connaissance, à les diffuser et à les partager avec enthousiasme.

Les joies du MOC

L'une des joies du MOC nous vient de Cochabamba en la personne de Humberto Pinero (Président du MOC-Cochabamba) qui a fait de grands efforts et investi du temps et de l'argent pour rénover la maison préalablement acquise et dont l'affectation n'était pas claire. Cette maison est aujourd'hui une réussite pour le MOC.

Cet espace devrait devenir un lieu de réunion pour le mouvement national car il est géographiquement très accessible en Bolivie. Un lieu idéal pour promouvoir la participation du mouvement ouvrier.

Un point positif pour Cochabamba et un espoir pour l'ensemble du mouvement MOC de Bolivie.

Enfin, lors d'une formation à Cochabamba, le Père Isaac

avait oublié son sac qui contenait des effets personnels, des notes et des livres ce qui l'a rendu très triste. Cependant, le conducteur de la voiture où il l'avait oublié est venu le lui rapporter. Dieu nous montre ainsi qu'Il est à nos côtés et ne nous abandonne jamais!



“Rencontres à Sucre”

Après une concertation via différents moyens, nous nous sommes mis d'accord sur les dates de la rencontre. Les réunions et une petite formation ont eu lieu le 23.08.2014 et le 15.10.2014. Après l'ouverture de la session, le programme de formation a été présenté. Les participants ont émis leurs suggestions.

Nous avons eu la chance d'avoir parmi nous Poli, le surnom affectueux de notre président d'honneur, Don Po-

licarpio Arcienega. Il a participé en montrant toute son expérience, sa joie et son enthousiasme. Des alternatives ont été proposées pour le travail déjà réalisé. La rencontre s'est terminée par une collation comme c'est l'habitude à Sucre. Le lieu de la rencontre est très accueillant et déborde de talents humains.

Présidence du MOC Sucre

Le président du MOC à Sucre est M. Carlos Rodriguez, qui nous a réservé un accueil chaleureux. Lors des réunions il a expliqué les éléments avec lesquels il n'était pas d'accord.

Lors de la deuxième rencontre, il était occupé à planifier et préparer un plan de formation pour les jeunes sous le thème de "l'inclusion des nouvelles générations". Il a exprimé son intérêt à ce que le MOC de Sucre continue à être soutenu et le mouvement est ouvertement appuyé par le président d'honneur du mouvement (M.Policarpio) et les membres de la fédération.

Il est prévu d'organiser une rencontre de membres du MOC qui pour diverses raisons ont dû quitter Sucre et sont progressivement revenus dans la région. Du 17 au 18 avril 2015 une rencontre de jeunes a eu lieu sur le thème de l'inclusion des jeunes. Mme Erika Aldunate, qui est revenue d'Allemagne après y

avoir fait des études d'histoire, a participé à la rencontre en qualité d'experte. Elle milite aujourd'hui au sein de la structure de formation du MOC. Les programmes de formation se renforcent non seulement en termes de contenus mais aussi de personnes formées et disposées à poursuivre la construction du mouvement sur base de la réflexion et de la pratique.

Un accompagnement est assuré à la JOC et le MOC organise parfois des activités en commun avec la JOC.

Formation à Santa Cruz

La formation a débuté par une séance d'inauguration en présence de l'aumônier, le Père Rene Villapando (Jésuite). Le plan de formation, les différentes étapes et objectifs ont été présentés. L'exposé principal a été présenté par le P. Isaac Núñez, (Conseiller du département formation du MOC). Les participants ont fort apprécié le thème de la formation chrétienne et nombreuses ont été leurs interventions et leurs questions. Ils ont apprécié les initiatives prises au service des plus démunis à la lumière de la Doctrine chrétienne.

Ce qui surprend dans cette maison c'est la chaleur humaine que l'on ressent en arrivant, les sourires et embrassades ont dopé l'équipe de formateurs. Mal-

gré les températures élevées pendant l'événement, nous avons pu terminer la première étape de notre plan de formation.

Femmes et formation à Santa Cruz

On ne pourra pas dire que les femmes sont absentes de l'histoire de la construction du Mouvement et encore moins de l'histoire de la Bolivie. Un bon exemple en est Gina, présidente du MOC qui souhaite travailler dans l'éthique et la transparence. En général il est prouvé que les femmes ont plus de sensibilité en matière d'éducation, elles sont moins enclines à tomber dans la corruption ou la délinquance et, surtout, elles savent guider les autres à partir de leur expérience chrétienne.

Gina connaît la réalité que vivent les femmes dans



Militants du MOC Bolivie.

un contexte dominé par les hommes, et elle est un exemple pour toutes les femmes qui veulent lutter pour leurs droits.

En parlant de femmes, nous nous référons surtout aux travailleuses, aux cuisinières, aux employées de bureau, mais aussi aux ouvrières.

Remerciements

L'équipe de formation du MOC après son évaluation veut remercier sincèrement tous les fédérations du mouvement qui font un effort pour soutenir et développer le mouvement ouvrier en Bolivie.

Nous remercions aussi Betina, Norbert, Joachim et

tous ceux qui croient en un projet plus juste, plus humain et plus solidaire en faveur des travailleurs. Sans leur contribution, ce projet n'aurait pas pu se poursuivre.

Miguel Ángel Esteban
P. Isaac Núñez García
La Paz, Bolivie

«Campagne des 0,50 €», pour une nouvelle structure du MMTTC

MTC Brésil: Une vie épanouie en abondance n'est possible que si nous découvrons l'importance de l'unité dans nos actions

Dans le passage de l'Evangile de Saint Jean sur la multiplication des pains ou plus précisément dans le récit sur le don et le partage du pain, l'objectif principal n'est pas d'alimenter la foule, mais plutôt de révéler le Christ aux païens.

Jésus est au premier plan; c'est lui qui distribue les pains et les poissons, contrairement aux autres Evangiles, où ce sont les disciples qui distribuent le pain. La mission de Jésus ressuscité consiste à nourrir les gens avec deux types de

pain: le pain de la Parole et le pain de l'Eucharistie. Il n'est écrit nulle part que la foule avait faim. C'est Jésus lui-même qui décide de la nourrir car enseigner la Parole et célébrer l'Eucharistie fait partie de sa mission et de la mission chrétienne.

Objectifs du MMTTC

Le Mouvement mondial des travailleurs chrétiens (MMTC) est un mouvement international constitué de mouvements chrétiens de travailleuses et de travailleurs du monde entier, qui accomplissent un travail de

conscientisation et d'éducation humaine et chrétienne permanente. Il organise une action sociale et apostolique dans le but d'améliorer l'environnement social, économique et culturel ainsi que les conditions de vie des travailleurs et travailleuses et il



Les femmes MTC Brésil développent métiers pour survivre et aider à la vie des travailleurs internationaux.

contribue à la création d'un monde juste et durable.

Le MMTC s'adresse à tous les travailleurs et travailleuses avec ou sans emploi, sans distinction ethnique, de culture, de croyance ou de choix de vie et se préoccupe en priorité des victimes de l'exclusion sociale.

Le MMTC encourage la formation à travers l'action et la méthode «Voir-Juger-Agir», avec une mise en pratique de sa foi. De cette façon, le MMTC souhaite annoncer et mettre en pratique le message de l'Évangile.

Sans être lui-même un syndicat ni un parti politique, le MMTC, par sa mis-

sion sociale et apostolique, encourage l'engagement personnel dans les syndicats, les partis politiques, les communautés ecclésiastiques ou les autres associations qui luttent pour atteindre les mêmes objectifs, dans le cadre de l'action collective de ses mouvements, si possible en collaboration avec d'autres acteurs (protagonistes) de la société civile.

Le message de l'Évangile est la source profonde de l'inspiration du MMTC, et la base fondamentale de ses objectifs. Selon ce mouvement, la pensée sociale de l'Église est un critère important pour juger la réalité et orienter ses actions.



Groupe MTC Brésil vente d'objets pour la campagne.

Le MMTC partage «les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses» des travailleurs et désire promouvoir «une Église au service du monde», dans le monde du travail et auprès des exclus.

Lors de l'Assemblée générale du MMTC qui a eu lieu en 2013 dans la ville de Haltern am See, en Allemagne, une Secrétaire générale a été élue. En raison de la charge de travail du Mouvement mondial, cette même assemblée a approuvé la création d'un deuxième poste de secrétaire général(e) pour l'année 2015. Mais pour que cela soit réalisable, une campagne financière permanente sur les 4 continents –Asie, Afrique, Europe, Amérique– qui englobe 40 pays et 150.000 travailleurs a été décidée. Un(e) second(e) Secrétaire général(e) ne pourra être élu(e) que si la campagne obtient des résultats financiers satisfaisants.

Le MTC du Brésil, mouvement affilié au MMTC, a également participé à l'approbation de la campagne au travers de ses deux délégués présents.

En plus de l'approbation de l'Assemblée mondiale, le sujet est également passé devant le Conseil national du MTC en novembre dernier. Celui-ci a validé la décision de l'Assemblée Mondiale et donné son accord pour la transmission de cette validation jusqu'à la base du MTC.

Suite à la décision du Conseil national, la trésorerie du MTC Brésil a lancé la campagne nationale, avec une contribution de chaque militant à hauteur de R\$2,00 (deux réaux soit 0,50 €) par

an. Grâce à notre participation, nous nous sentons renforcés dans notre contribution au développement du travail international et peu importent la distance et les océans qui nous séparent, l'essentiel réside dans le travail pour l'unité au niveau mondial. Rappelons que le montant de R\$2,00 (deux réaux soit 0,50 €) est un minimum car il est possible d'accroître la campagne avec l'aide d'amis, de sympathisants ou par soi-même, si l'on souhaite apporter une contribution d'un montant plus élevé. Le montant final devra parvenir au niveau national avant fin septembre car au mois d'octobre, le MMTC devra faire un bilan de la campagne. N'oublions pas qu'il s'agit d'une campagne annuelle permanente.

La campagne pourra être réalisée avec des amis et compagnons aspirant à un monde plus juste, fraternel et durable, par notre engagement dans l'explication des objectifs fondamentaux tant du MTC que du MMTC présentés ci-dessus.

Pour que les bases du MTC puissent atteindre les objectifs de la campagne financière, chaque militant des équipes de base s'est mobilisé avec sa famille, ses amis, ses compagnons de lutte et des sympathisants du MTC. Tous ensemble, ils ont préparé des plates typiques de chaque région, qu'ils ont vendus, et ont apporté une contribution puisée dans leur salaire mensuel.

Coordination Nationale
MTC Brésil

Expansion du Mouvement des Travailleurs Chrétiens en Inde (Asie)

L'Inde est l'un des plus grands pays démocratiques dans la région de l'Asie du Sud du continent asiatique. Depuis 1939, l'Association des Travailleurs Catholiques fonctionne dans le diocèse de Madras. En 1966, après la visite du Cardinal Joseph Cardijn, fondateur de la JOC, le nom a été remplacé par Mouvement des Travailleurs Chrétiens (CWMI) et diffusé d'abord dans l'Archidiocèse de Bombay, puis dans d'autres parties du pays.

A l'heure actuelle, le CWMI fonctionne dans 38 diocèses, et en cours de création dans six autres sur un total de 170 diocèses. Au cours des huit dernières années, plus de dix diocèses se sont affiliés au CWMI au travers des responsables du mouvement aux niveaux national, diocésain et paroissial. En Inde, il existe plus de 25.000 syndicats, tous engagés pour défendre exclusivement les droits de leurs membres. Peu de syndicats (comme le CITU, AI-TUC et autres) connaissent les problèmes que rencontrent les 94% des travailleurs non syndiqués du pays. Dans cette situation, le CWMI est impliqué et travaille avec d'autres organisations sociales ou ONG en faveur des droits des travailleurs non syndiqués, non seulement pour les chrétiens, mais aussi pour les travailleurs d'autres religions.

Comment a-t-on réussi? Avec des contacts permanents, des mesures de suivi, de consultation, d'orientation, de sensibilisation, en exposant la situation actuelle, en partageant les conditions des travailleurs et leur statut, le CWMI a réussi à développer les mouvements dans de nombreux diocèses et à recueillir l'adhésion de nouveaux membres.

Actuellement, la force du CWM en Inde: Hommes: 9.712 / Femmes: 8.429 = Total -18.141.

Les points suivants sont nos outils principaux pour étendre le mouvement dans un autre diocèse.

PLANIFICATION: Lors de la réunion du Comité Exécutif National, nous décidons de démarrer le mouvement dans le diocèse sélectionné, ou dans le diocèse voisin où le mouvement est disponible, et nous en donnons la responsabilité à l'un de nos membres. Celui-ci sera le coordinateur de ce travail diocésain d'expansion et la dernière position du travail lui sera communiquée lors de la prochaine réunion.

INFORMATION/COMMUNICATION: Dans un premier temps, le CWMI adresse le rapport ou l'information et envoie la question à l'évêque diocésain à travers une lettre du Président de la Commission du Travail (CBCI) afin de demander la mise en place du nouveau mouvement. Ensuite, le coordinateur rencontrera l'évêque et les autres prêtres et parlera de la fonction du mouvement des travailleurs et de comment l'Église s'implique pour les travailleurs à travers les différentes encycliques de la **pensée sociale de l'Église.**



Comité nationale avec les évêques.



Groupe d'initiation avec la Secrétaire Général.

Suivant les orientations de l'Évêque et du prêtre responsable, on prendra les mesures nécessaires pour contacter les quelques paroisses afin de démarrer le mouvement.

CONTACT PERMANENT: Tous les deux ou trois mois, le coordinateur prendra contact avec les paroisses concernées et les travailleurs engagés, ceux qui sont impliqués ou intéressés pour le travail social, les membres du syndicat, association, ONG ou organisation politique, et qui for-

ment le comité ad-hoc dans les paroisses.

PROGRAMME D'ORIENTATION: Après avoir obtenu la permission de l'Évêque, il sera nécessaire d'organiser un programme de séances d'orientation au CWM pour les nouveaux membres inscrits. Au cours de cette formation, il sera abordé l'histoire du Mouvement des Travailleurs Chrétiens, la méthodologie du VOIR, JUGER, AGIR et les bénéfices des membres. Les



Les membres du CWM Inde.

responsables nationaux et les dirigeants syndicaux locaux seront chargés de dispenser ce programme.

FORMATION: Grace au contact permanent avec les dirigeants de la paroisse et au contenu du programme d'orientation, le mouvement national insistera auprès des personnes de contact et du Secrétaire de la Commission

du travail du Diocèse pour former une équipe diocésaine. Il faudra au minimum 3 paroisses pour une affiliation de 7 personnes dans chaque paroisse. Pour la première fois, l'équipe diocésaine sera mise en place soit par élection, soit par nomination. Après deux participations de manière continue dans la réunion nationale, le mouve-

ment diocésain s'affiliera au mouvement national.

RÉEXAMEN: Lors de l'Assemblée générale du mouvement national et la réunion de zone, le CWMI examinera le fonctionnement du nouveau mouvement diocésain, ses activités et son engagement vis-à-vis des autres. S'il le faut, il y aura également de nouvelles séances de formation afin de continuer à faire évoluer le mouvement national. Des aides financières pourront aussi être accordées pour l'organisation d'autres programmes importants.

En règle générale, le mouvement national organise les programmes de formation suivants pour les mouvements récemment créés:

- Définition des objectifs à atteindre.
- Qu'est-ce que le CWMI et ses fonctions?

- La Pensée sociale de l'Église.

- La situation actuelle du statut des travailleurs.

- Connaissance du système d'assistance et protection sociale.

- Comment adhérer au régime de protection sociale du gouvernement?

Le CWMI remercie l'Aumônier Diocésain, les responsables, le Président du conseil et les autres évêques, de permettre le bon fonctionnement du mouvement CWM.



M. Rajamani
Ancien Président, CWMI
Chennai (Inde)

Le MTC Mali fête la journée du 8 mars avec les travailleurs domestiques

Le MTC Mali a fêté la journée commémorative du 8 mars avec plus de 150 travailleurs domestiques des centres APAM (Action pour la Promotion des Aides Ménagères) le 8 mars 2015. Avec comme thème: «*Autorités Politique et législative, ratifier la convention 189 de l'OIT, c'est promouvoir un travail décent, juste et reconnu en faveur des travailleurs domestiques*».

Thème de la fête du 8 mars du MTC Mali

Ont pris part à cette fête: le Représentant du commissaire du 1er arrondissement, l'adjoint du Maire de la commune IV, le représentant du Ministère de la Promotion de la Femme de l'Enfant et de la Famille et du Ministère de l'emploi, le Représentant de l'UTM (Union des Travailleurs du

Mali), les représentants de l'association TDM (association constitués uniquement de travailleurs domestiques), la représentante de l'Association des Femmes Catholique du Mali, les responsables de l'association des femmes veuves de Sébénikoro.

On pouvait également noter la présence d'un ancien président du MTC Mali en la per-

sonne de M. Joseph Camara et d'un ancien vice président Lassana Sylvestre DIARRA, ainsi que des membres du bureau national et de nombreux militants des équipes de base du MTC Mali de Bamako.

L'aumônier du MTC Mali a été empêché à la dernière minute par des activités de sa paroisse et s'est fait représenter par deux représentants.

Les honorables Moussa Tembely et Nanko Désiré Mariko ont eu des empêchements et n'ont pas pu honorer de leur présence cette manifestation malgré qu'ils nous aient confirmé leur présence. Mais ils ont prit l'engagement de nous soutenir dans notre lutte pour un travail décent en faveur des travailleurs domestiques.

La couverture médiatique était assurée par les représentants des radios: la bonne nouvelle, de Klédu, du studio Tamani, des journaux les Echos et l'Essor. Pour la 1ère fois, l'ORTM (Office des Radios Télévisions du Mali) a répondu présente et a fait une couverture médiatique télévisée à la plus grande surprise de tous. L'émission est passée au journal télévisé du Mali de 20h du 9 et celui de 13h du 10 mars 2015.

Dans son discours d'ouverture, Hortense Dembele, Présidente Nationale du MTC Mali, décrit les conditions difficiles de vie et de travail des travailleurs domestiques (manque de repos: journalier, hebdomadaire encore moins annuel; salaire très bas variant entre 6.000 et 15.000 F CFA (9 à 23 euros); expositions au danger de la vie (grossesses indésirables, viol, maltraitance, assassinats...) aucune couverture médicale en cas de maladie, même dans l'exercice de leur fonction.

Un appel au gouvernement malien, aux décideurs politiques et religieuses, aux acteurs sociaux, etc. a donc été lancé en faveur de tous les travailleurs et particulièrement ceux domestiques, qui sont,



Militants du MTC Mali.

malgré des conditions précaires les piliers de nos ménages.

Elle laisse entendre que le cri du cœur des travailleurs domestiques doit être suivi par des actes de changements de nos autorités et ces actes ne peuvent commencer que par «la ratification de la convention 189 de l'OIT».

Et enfin, elle invite les participants à la fête à se donner la main, pour qu'ensemble nous puissions revendiquer et obtenir cette ratification pour bâtir un Mali solidaire et fraternel.

Le représentant de l'Association des Travailleurs Domestiques (TDM) quant à lui, a présenté l'association,

ses objections, les conditions d'adhésion et surtout la détermination des membres à revendiquer leurs droits au travers de la ratification de la convention.

Dans son allocution, le représentant de l'Union des Travailleurs du Mali (UTM), fait comprendre qu'il est possible à ces travailleurs d'accéder à la protection sociale à travers l'UTM individuellement comme collectivement. On peut noter entre autre que l'inscription à l'UTM est fixée à 2.500 F. CFA par personne et cette inscription peut couvrir plusieurs personnes âgées de moins de 18 ans. Les frais annuel s'élèvent à 3.500 F CFA/an par personne affilié. Après l'inscription, il faut 3 mois pour bénéficier des avantages de l'UTM.

Le MTC Mali s'engage à sensibiliser les employeurs des travailleurs afin de leur assurer une protection sociale auprès de l'UTM. Une journée de campagne de sensibilisation des militants MTC Mali se prépare.

Vive la solidarité, vive la fra-

ternité, ensemble nous avançons!

Après sa présentation de la convention 189 de l'OIT, un jeu concours a été animé dans le but de tester la connaissance des travailleurs domestiques sur la convention et sur la possibilité de bénéficier une protection sociale auprès de l'UTM. Les lots gagnants étaient composés d'un pagnon du 8 mars et d'un T-shirt confectionné avec les logos du MTC Mali et de ses partenaires.

La cérémonie a pris fin vers 18 heures avec les mots de remerciements d'un membre d'honneur du MTC Mali en la personne de Joseph Camara, ancien président.



Hortense Dembele
MTC Mali



Remise d'un cadeau à un gagnant.

Activités du MTC Rwanda

Le Rwanda, pays des mille collines, pays des mille problèmes mais aussi pays des mille solutions comme disait le Pape Jean-Paul II, est un pays enclavé dont la taille équivaut environ aux deux tiers de la Suisse. Avec ses 11 millions d'habitants, il s'agit d'un des pays les plus densément peuplés du continent africain. Au début des années 1990, le Rwanda a connu une guerre civile, suivie par le génocide de 1994. Aujourd'hui, la population rwandaise continue à subir les conséquences de ces événements tragiques.

Le MTCR se présente comme l'une de ces solutions saluées par des Rwandais: Association sans but lucratif dénommée «Mouvement des Travailleurs Chrétiens au Rwanda» MTCR en sigle. C'est un mouvement d'action catholique créé le 9 mai 1999 et agréé par l'Etat rwandais par l'arrêté ministériel n° 050/17 du 30/10/2002 publié au journal officiel n° 22 du 15/11/2002. Il est né de la JOC et JOCF (Jeunesse ouvrière catholique filles et garçons) dans le but de rassembler et d'encadrer ses anciens membres et tous les travailleurs qui ne sont plus dans la catégorie des jeunes et qui se conforment à ses statuts. 80% de ses membres pratiquent les activités agropastorales, 19% sont du secteur informel et 1% du secteur formel.

Voici quelques-unes de ses activités:

AGRICULTURE

L'agriculture traditionnelle de subsistance est l'activité principale. Mais le morcellement des terres, l'érosion qui emporte des terres arables et la faible productivité des sols maintiennent la population paysanne dans un état quasi permanent d'insécurité alimentaire et de faible revenu.



Coopérative du MTCR pour la préparation du savon.

La filière maïs est en pleine organisation et connaîtra une mutation profonde, grâce notamment à l'implication du secteur privé dans la production, la transformation et la commercialisation du maïs.

RIZICULTURE

Le riz est une céréale dont l'importance est grandissante au Rwanda et les membres du MTCR produisent en quantité industrielle. La vente du surplus des récoltes leur permet d'augmenter le revenu familial.

Pour améliorer la fertilité des sols et protéger les cultures, les agriculteurs et agricultrices sont aussi formés aux techniques biologiques. Ils apprennent ainsi à utiliser des méthodes qui ne

nuisent pas à leur santé, comme par exemple la fabrication d'insecticides à base de piment.

APICULTURE

L'apiculture au Rwanda est facile et simple, l'environnement et la biodiversité offrent une opportunité énorme à ce secteur. La pollinisation (acti-

tés des abeilles) ne demande pas beaucoup de choses (la terre, la main d'œuvres et moyens), c'est une activité idéale pour le milieu rural.

ELEVAGE

Les Membres du MTCR, pauvres et misérables ne consommant pas des aliments riches en matières



Un salon de coiffure du MTCR coopérative.

organiques: les protides, les lipides, glucides, vitamines et sels minéraux. L'élevage des porcs les aide à gagner non seulement les protéines animales, les moyens financiers pour leurs cultures mais aussi à résoudre le problème de scolarité, de santé, de logement et de nourriture de leurs familles en général.

ARTISANAT

L'activité vise non seulement à renforcer les capacités économiques des membres mais aussi à aider des jeunes victimes de l'urbanisation, du non scolarisation, du SIDA, dans la promotion

des activités socio-économiques à travers la Formation Professionnelle.

ARTISANAT: PNEUS

Afin de renforcer les capacités d'autonomie des femmes du diocèse de Cyangugu, aujourd'hui encore financièrement dépendantes de leurs maris, violées, répudiées, marginalisées, exclues de la société, le MTCR les aident à s'unir ensemble autour de projets qui favorisent leur dignité, notamment: la fabrication artisanale de savons de lessive, tricotage et broderie...

L'abbé Salvator, responsable des mouvements d'action catholique Burundais,



Coopérative du MTCR pour la réparation de bicyclettes.

en discussion finale avec le comité du MTCR sur la Création du MTC Burundi. Il est en mission au RWANDA et promet d'envoyer une délégation pour finaliser le dossier. La dite délégation est déjà venue, le

lancement officielle est prévue le dernier dimanche de août 2015.

Innocent Rudahangarwa
MTC Rwanda

C'est le projet du MTC (Vu Vu Waka) du diocèse de Rulenge-Ngara

Tanzanie: «Bâtissons une société juste, fraternelle et durable à travers les petites communautés chrétiennes»

Les petites communautés chrétiennes restent encore la meilleure voie pour la collaboration ministérielle dans l'Église Catholique, dans l'ensemble de la Région AMECEA (Association des Membres des Conférences Épiscopales de l'Afrique de l'Est). Depuis 1973 les petites communautés chrétiennes ont été une priorité dans le diocèse de Rulenge-Ngara, l'un des pionniers parmi tous les diocèses.

Conscients de la grande dépendance qui caractérisait l'Église de l'Afrique de l'Est qui dans un certain sens était trop sous l'emprise de l'Église traditionnelle de l'Europe et de l'Amérique en ce qui concerne le personnel, l'expertise, le matériel, et les ressources financières, la grande dépendance des laïcs aux ministres ordonnés et à certains groupes de soutien à l'intérieur



Les participants dans un programme de formation.

des structures locales. Les Évêques ont cherché à revoilà cette tendance. Ils décident donc d'instaurer une formation systématique des communautés qui rendront l'Église capable de devenir elle-même gérante de son ministère, son support et son développement.

Depuis 1975 La Conférence Épiscopale de Tanzanie (TEC) a adopté cette orientation. Dès lors cette politique pastorale fut officiellement mise en œuvre en 1976 dans notre diocèse.

Le MTC du diocèse, fondé en 2008, essaie de développer une profonde conviction des membres des petites communautés chrétiennes afin que ce ministère réponde au projet de Dieu pour le MTC basé sur les trois axes principaux du Mouvement: Foi, Solidarité et Action. Cela comprend l'important message biblique que la coopération de chacun est nécessaire sinon c'est la mort. Le MTC a présenté un programme spécial de formation pour le renouvellement de sa fidélité dans les petites communautés chrétiennes, programme soutenu par la Mission Aachen.

Ce programme prévoit les objectifs suivants:

- Compréhension des causes dominantes dans le vécu des membres.
- Apprendre la pratique des alternatives communautaires.
- Transformer les petites communautés chrétiennes en promouvant la responsabilité de chacun.
- Éduquer à prendre soin de soi et des autres.
- Créer des liens et former des réseaux.
- Continuer de se former pour une solidarité durable.

Le cercle d'étude adulte applique telle quelle la métho-

dologie promue par les participants des petites communautés chrétiennes en partageant d'abord les expériences concrètes de leur pratique. Ce qui est suivi de quelques concepts généraux de la part des formateurs avec une expérimentation/implication active complétée par une observation réflexive avant de reprendre le cercle à nouveau.

A travers ce processus de renouvellement, les membres ont pu découvrir plusieurs outils essentiels pour

outil qui aide les voisins dans leur communauté à accumuler des fonds qui sont prêtés avec un intérêt minimal pour aider les membres, en rotation et redistribuer le tout entre eux à la fin de l'opération.

- Fonds de sécurité sociale pour les urgences et les imprévus.
- Fonds de développement ecclésial pour le développement de l'Église locale

- Les biens seront redistribués, répondant aux besoins de base et servant les plus pauvres en priorité.

- Les changements de structures prendront le pas sur les seuls changements de règlements.

- La création de structures favorisant la participation faisant d'eux les plus importants outils s'inspirant de la tradition de la participation des membres de la communauté.



Les participants raconter leurs expériences spécifiques.

créer une société juste, fraternelle et durable.

- Prendre conscience de leur communication interpersonnelle.
- Apprendre à écouter et exprimer leur propre réflexion.
- Faire un diagnostic commun sur les besoins de la communauté.
- Analyser les différentes causes des problèmes.
- Planifier et agir ensemble en équipe.
- Créer des réseaux fiables pour différents besoins:
- Épargne pour des prêts: Création d'une association d'épargne et d'investissement (HISA) un

• Prier comme un pilier de la Foi et de l'Action:

- Partir de l'inconscience à une vie consciente.
- Relier esprit et cœur, volonté et passion, cerveau bien éclairé.
- Laisser pénétrer l'Esprit de Dieu dans tous les aspects de la vie humaine.
- Créer sa propre prière adaptée à son milieu de vie.

Tous ces outils sont gérés à travers le vécu et le potentiel de chaque personne et de chaque communauté qui ont le pouvoir de donner leur pleine contribution dans le processus de construction d'une société juste fraternelle et durable où:

- Le changement de structures sera bien intégré avec un changement d'attitude.

- L'envie, la haine et l'agressivité seront chassées et remplacées par l'harmonie dans la société.

- Aucune génération ne sera sacrifiée aux dépens de la construction du futur.

- L'avenir est nourri d'un ensemble de valeurs incarnées, de telle sorte que les gens commencent à vivre maintenant ce qu'ils espèrent.

Angelo Nzigiye
Coordinateur diocésain du
MTC Vuvuwaka

Ouganda: Accords pour l'auto-financement

Salutations chaleureuses et solidaires du CWM en Ouganda!

Lorsque nous sommes revenus de l'Assemblée Générale du MMTC, nous avons présenté un rapport de cette rencontre au Comité exécutif national. Dans ce rapport, nous avons notamment informé les membres sur le thème International et nous avons signalé, qu'en tant que membre adhérent au MMTC, nous devons nous impliquer davantage et rédiger à la fin de chaque année un rapport sur les activités prévues qui ont été effectuées par les membres sur ce thème. De même que l'Ouganda, nous avons convenu de nous concentrer principalement sur le sujet du «travail décent pour tous», en commençant par les travailleurs domestiques.

Nous avons également informé les membres du Comité exécutif national sur la nécessité de soutenir le MMTC en versant 0,50 euro par membre. Afin de prendre une décision collective, la question a été renvoyée à l'Assemblée Générale du CWM-Ouganda, lors de laquelle, il a été décidé que le montant versé par chaque membre du mouvement pour la cotisation annuelle qui est



envoyé à l'Office National (CWM-Ouganda) doit être augmenté de 2.000 à 3.000 shillings ougandais. Le siège national obtiendra ainsi les fonds nécessaires pour verser l'équivalent de 0,50 euro par membre.

Une fois la décision prise, les délégués ont été priés de se rendre dans les douze Diocèses où le MTC est présent pour parler aux membres de la pertinence de leur cotisation. Voici les raisons qu'ils ont données aux membres des groupes de base:

1. Le Bureau National du CWM-Ouganda a besoin d'un registre des membres en règle et tous ceux qui n'auront pas payé leur cotisation ne pourront pas être enregistrés.

2. Tous ceux qui paieront leur cotisation recevront un souvenir pour indiquer qu'ils appartiennent au Mouvement Mondial des Travailleurs Chrétiens, un petit objet avec lequel ils pourront être facilement identifiés partout où ils iront (idées suggérée par le coordinateur ESA James Sserunjogi et d'autres membres motivés). Ils sont impatients de recevoir ce souvenir qui sera probablement un petit badge grâce auquel ils pourront reconnaître les autres membres lorsqu'ils sont loin de leur Diocèse.

3. CWM-Ouganda a un nouveau projet appelé Catholic Workers Savings and Loan Association (CW-SLA). Si vous souhaitez joindre le CW-SLA, vous devez être membre du MTC depuis au moins six mois et payer également entièrement votre cotisation de membre. Etant donné que la plupart des membres se sont montrés intéressés à joindre le CW-SLA, cette initiative motivera les gens à payer leur cotisation.

4. Une répartition transparente de cet argent: le groupe de base (groupe local de la Paroisse) retient 50% des 10.000 shillings ougandais recueillis

après de chaque membre, le diocèse en prend 20% et le siège national 30%.

Toutes les raisons mentionnées ont motivé les membres à contribuer généreusement pour pouvoir être considérés comme membres du MMTC. C'est en effet le sentiment d'appartenance qui les a encouragés à participer.

Voilà l'histoire de la campagne du demi-euro. Certains pourront avoir des stratégies différentes mais ce qui compte c'est que nous fassions preuve d'imagination pour soutenir nos mouvements!

Merci et que Dieu bénisse le MMTC! Bonne chance à tous les autres pays pour la campagne de soutien au MMTC.



Janet Nkuraija
Administratrice Nationale
CWM Ouganda

La servitude et l'esclavage moderne

Les relations sociales et de travaux définis dans le cadre d'un modèle de servitude et d'esclavage modernes ont été héritées de l'époque coloniale. C'est le résultat d'une application continue d'un système socioéconomique et politique qui a su réunir continuellement la spoliation des ressources naturelles des peuples autochtones et leur soumission en tant qu'esclaves et serviteurs, considérés comme une partie intrinsèque des ressources pillées.

L'affront pour dépasser ce modèle capitaliste agro-exportateur aux mains de l'une des oligarchies les plus traditionnelles et les plus barbares de la Més-Amérique, qui dans sa phase néolibérale, mercantiliste et de mondialisation conditionne la vie de millions de familles mésoaméricaines, implique aujourd'hui la mise en place d'un nombre de stratégies et de mécanismes qui doivent se conjuguer et se compléter:

a) Une nouvelle conceptualisation de l'actuel travail servitude-esclavage: qui établit un cadre de relations sociales et professionnelles déshumanisant l'exercice du travail et dégradant le rôle humanisant et sacré qui lui est attribué par les différentes religions et spiritualités.

b) L'orientation et la mise en place d'une expérience de lutte pour la transformation de ce système de néo-servage et d'esclavage.

Le cas du Guatemala. Contraintes historiques et structurelles. La servitude et l'esclavage modernes, plongent leurs tentacules depuis la période coloniale (1520-1821), lorsque ces deux institutions ont été imposées: la Répartition des Terres et la Commissions d'Indiens; sur lesquelles se fonda le système de dépossession et de soumission des peuples originaires de Més-Amérique. Ce système, qui varie dans la forme mais qui conserve le principe de dépossession et de soumission de la population, refait surface au cours des derniers siècles avec le modèle de la République, et pendant plusieurs

périodes: L'«Indépendance» (1810-1825), La République sous contrôle des conservateurs (1825-1870) et des libéraux (1871-1944), les descendants de l'élite créole, les héritiers des colonisateurs espagnols... L'exploitation des terres et le recrutement de main-d'œuvre pour les cultures du café, les cultures du coton et les plantations de bananes, ont façonné le modèle agricole actuel sur la base d'un esclavage

ce système et provoqua la réaction sociale et politique qui nous mène à vivre dans un conflit armé interne pendant quatre décennies (1960-1996), laissant un bilan de plus d'un million de familles déplacées à l'intérieur du pays, d'environ 60.000 réfugiés sur le territoire mexicain (45.000 reconnus et près de 15.000 non reconnus); quelques 70.000 veuves et plus de 250.000 orphelins.



vage et d'une servitude modernes. Une brève période révolutionnaire suivi entre 1944 et 1954, visant à moderniser la République avec une Réforme Agraire grâce à laquelle on aspirait à promouvoir la redistribution des terres, établir un caractère institutionnel démocratique pour éclipser les longues dictatures militaires et promouvoir la sécurité et la protection sociale des travailleurs, l'éducation laïque, gratuite et obligatoire, parmi d'autres mesures qui incitaient à laisser le modèle de servitude et d'esclavage. Une contre-révolution (1954-1963), avec le soutien des Etats-Unis, fit échouer

Une nouvelle période s'inscrit à partir de Décembre 1996, après l'acte historique de la Signature de la Paix, "Ferme et Durable", avec laquelle on a enfin mis fin au conflit armé au Guatemala. Contraire à l'esprit des Accords de Paix, destinés à moderniser et démocratiser le pays, l'élite créole a fait sa réapparition, en mettant en place un nouveau modèle basé sur l'extraction des ressources naturelles (les mines, le pétrole, l'eau), l'énergie hydroélectrique et la culture intensive, la production de biodiesel et l'appropriation de la banque de semences natives de la région. Tout ceci à travers

les nombreuses sociétés transnationales extractives, dont la plupart ont la même origine et la même destination: les minières -Gold Corp. Inc., Radius Gold Inc.- au Canada et aux Etats-Unis, hydroélectriques - Ibériques (Espagne), pétrolières (Texaco, USA), Flora - les banques de semences natives (Monsanto, USA), etc. Afin d'assurer le fonctionnement de ce modèle, on favorise la contraction des Etats-nation et leur soumission au capital par le biais de traités et de conventions Internationales, ce à quoi vient d'ajouter le soutien financier des organismes multilatéraux et leur logique d'asservissement total à travers l'endettement: la Banque Mondiale (BM), le Fonds Monétaire International (FMI), la Banque Interaméricaine de Développement (BID), etc.

Comment comprendre la néo-servitude et l'esclavage dans ce contexte. Les dictionnaires utilisent essentiellement les mots servitude et esclavage selon leur acception latine et/ou grecque depuis l'expérience de fondation qui a donné leur origine dans la Rome et la Grèce Antiques, dans l'Europe actuelle.

La servitude (du latin servus) a été maintenue, préservée et promue par ce système économique, qui réaffirme le concept selon lequel une personne, le plus souvent paysanne, reste soumise à un noble à travers un contrat socio-économique et juridique. L'oligarchie «noble» du Guatemala, qui représente 2% de la population propriétaire des 80% des terres productives

ves (latifundios), a accumulé sa richesse au détriment du travailleur colon ou de l'ouvrier agricole. La vente de fermes ou terrains est toujours d'actualité, leur valeur incluant le marchandage du prix de l'indemnisation et de la sécurité sociale des familles qui habitent depuis des générations dans ces terrains, en tant que travailleurs endettés (acasillados). Ce système est encore maintenu comme une institution, qui est protégée et avalisée par un cadre juridique politique du travail, le caractère institutionnel du Ministère du Travail et de la Prévision Sociales et de l'Institut Guatémaltèque de Sécurité Sociale (IGSS), le rôle du contractant —«médiateur» entre le serviteur et le «patron», et, pour finir, la complicité avec le système de justice à travers la corruption dans les tribunaux et les inspections du travail. Sur l'essentiel, il n'y a pas de différences avec la pratique du contrat social et juridique typique du féodalisme.

Dans l'ensemble, la relation salaire minimum et panier de base nous donne des informations sur la précarité dans laquelle vivent les gens, les obligeant à rejoindre volontairement et involontairement le système. Le salaire mensuel minimum officiel au cours de l'année 2015 a été établi par le décret gouvernemental N° 470-2014, qui définit en Quetzals guatémaltèques pour les branches: Non agricoles Q.2.644,40; Agricoles Q.2.644,40; exportation et maquilas (usines) Q.2.450,95 équivalent à Q.7,55 x 1,00\$USD; pour une moyenne de 350 \$US par mois. Mais en réalité, le salaire minimum journalier, une fois la libéralisation du travail approuvée dans la pratique, ne dépasse pas les 4 \$US pour un adulte, et il est encore inférieur pour les femmes et les enfants, avec des journées épuisantes, ce qui donne un salaire mensuel de Q. 724,80 (\$4,00 x 6 jours x 4 semaines), équiva-



Les protestations contre l'exploitation des travailleurs.

lents à 96 \$US. Selon l'Institut national de la statistique, dans son rapport de 2015, en Janvier 2015 le panier alimentaire de base été fixé à Q.3.247,20, et le panier basique de vie pour la même période a été fixé à Q.197,52 par jour; et à Q.5.925,55 par mois. Ce qui laisse un déficit de Q.5.200,75 entre le salaire minimum gagné si l'on a un emploi sûr- et le panier basique de vie (qui comprend la nourriture, la santé, l'éducation et d'autres services). Au milieu de l'année 2014, l'exécutif a soulevé, en collaboration avec le ministère du Travail, la question d'un salaire différencié équivalent à \$ 200,00 par mois pour les zones d'extrême pauvreté dans l'est du pays, facilitant ainsi l'exploitation de la main-d'œuvre esclavagiste dans les maquilas de cette région.

L'Esclavage (du grec *esklaβi'tuō*), en tant qu'institution juridique et politique, est une situation dans laquelle une personne (l'esclave) est la propriété d'une autre (le maître). Elle est caractérisée par des relations de production où la personne est considérée comme un objet. L'esclavage moderne est réinterprété et vécu dans notre réalité, où des centaines de milliers de personnes, surtout des jeunes, la plupart venant de situations précaires, se voient obligés à migrer pour survivre. Poussés par la né-

cessité, se laissant tromper par le mirage du rêve américain ils sont soustraits ou violemment enlevés de leur environnement et conduits comme des flux migratoires vivants, de la campagne à la ville, du sud au nord, d'où ils auront du mal à revenir. Coincés par les tentacules du système de la mort: les maquilas, les fermes, les bars, les réseaux des mafias, le crime organisé, le trafic de drogue et les gangs, ils finissent par donner leur corps et âme aux idoles du système, qui les présenteront comme une offrande dans le domaine du travail forcé, le cirque de la toxicomanie, de la pédopornographie et la prostitution, voir peut-être dans le trafic d'organes.

D'après notre expérience, pour attaquer le système de néo-servitude et d'esclavage il faut compter au moins trois pas. Le premier est une prise de conscience et positionnement sur la valeur sacrée de notre origine et notre destin, peuples millénaires, jamais complètement soumis, fertilisés avec les cendres de leur passé et la force de la vie —75% de la population a de moins de 25 ans—, reverdisent leurs racines et émergent vers l'avenir d'une nouvelle terre et cieus nouveaux. Un deuxième pas est l'engagement pour la création d'un nouveau système de vie, qui est en train de se construire dans la quotidienneté des retrouvailles avec la mère nature, les efforts pour

ré-établir une économie durable et autosuffisante, sans OGM, un marché équitable et solidaire; basé sur un cadre de relations humaine et sociales fondées sur les retrouvailles de la famille, le renforcement de liens communautaires et la constitution de nouveaux peuples attachés à l'esprit de leurs grands-pères et leurs grands-mères. Et le troisième pas, la pratique de vie: mettre en œuvre tous ces pas avec d'autres efforts, organisations, communautés et peuples, en tissant une vie quotidienne et une utopie, à la lumière de la discussion et du conseil. Il s'agit de se mettre en route, sur la marche permanente de la vie, d'assumer le festival qui est la vie: Notre vie est sacrée! Notre Terre-Mère n'est pas à vendre! Notre corps est aussi notre territoire! Pour la défense de la vie et de notre territoire! MTC: Un engagement solidaire pour éradiquer toute servitude!!



Juan José Monterroso
MTC Guatemala

Femmes travailleuses, inégalités et discrimination

Une donnée: le rapport 2015 de l'OIT sur les «Perspectives pour l'emploi et le social dans le monde» observe que près de la moitié des travailleurs dans le monde n'a pas accès aux biens et services de première nécessité ni à un travail décent, et les travailleuses, en particulier, vivent une situation encore pire.

Les inégalités ont augmenté ces dernières années, y compris entre hommes et femmes. Des inégalités qui provoquent davantage de discriminations, qui à leur tour, sont la cause de nouvelles inégalités. De nombreuses femmes travailleuses sont victimes du fait que plus une société est inégale et moins elle permet aux personnes d'améliorer leur existence et elles sont aussi victimes de discrimination parce qu'elles sont des femmes. Aujourd'hui, les inégalités ont été érigées en banalité de la réalité. Il est fondamental de mettre fin à cette banalisation de l'injustice et de la déshumanisation.

Un témoignage: Mónica est une travailleuse sud-africaine membre depuis des années d'une coopérative de femmes qui produit des objets d'artisanat, une activité qui a changé sa vie. "Je suis très heureuse avec mon travail, il me donne à la fois liberté et protection, ce que je n'avais pas lorsque je travaillais comme servante ou vendeuse de légumes sur les marchés", explique-t-elle. Il s'agit d'une aspiration bien simple et pourtant si importante: avoir une activité permettant une vie digne. C'est ce qui manque à de nombreuses femmes travailleuses.

Les inégalités et la discrimination subies par les femmes travailleuses sont présentes tant dans l'emploi que dans le travail non rémunéré tel que le travail domestique ou le travail dans les services à la personne. Des formes de travail qui malgré leurs spécificités ont banali-

sé les inégalités. Autre donnée édifiante: dans les pays dit "en développement", même si la tendance est la même partout dans le monde, les hommes consacrent 76% de leur temps de travail à occuper un emploi pour 24% d'entre eux qui travaillent mais pas dans le cadre d'un emploi; pour les femmes la répartition est respective-



ment de 34% et de 66%. Partout dans le monde, le travail dans les services à la personne non rémunéré, le travail bénévole et le travail informel, rémunéré ou non, est surtout réalisé par des femmes alors que le travail formel rémunéré est plutôt dévolu aux hommes.

Dans le monde de l'emploi, nombre de femmes travailleuses se retrouvent aux échelons inférieurs du marché du travail, ce sont elles qui subissent le plus le chômage de longue et de très longue durée, la précarité des emplois temporaires et à temps partiel, et les pires conditions de travail et de rémunération. Ce sont elles qui subissent le plus la violation de leurs droits du travail du fait

qu'elles occupent une position fragile dans le monde de l'emploi. Leur présence dans l'économie informelle est, toutes proportions gardées, bien supérieure que celle des hommes: les femmes occupent plus de la moitié des emplois informels dans l'industrie et les services. La délocalisation de la production, surtout dans des pays où

souvent réalisé par les femmes partout dans le monde, en particulier dans les pays à faible protection sociale mais aussi dans ceux qui se défont de leur responsabilité de protection des droits sociaux et des familles, responsabilité que l'Etat cède aux familles elles-mêmes et à la société civile. Il s'agit dans les deux cas d'une contrainte de plus pour les femmes.

C'est ainsi que de nombreuses travailleuses se voient privées de leur droit à un emploi en raison des pressions familiales et communautaires; de leur droit à de bonnes conditions de travail à cause des pressions et des concurrences qui les fragilisent davantage; et de leur droit à des systèmes plus justes et équitables de partage et de prise en charge du travail non rémunéré de soins aux proches. Cette absence de droits est causée par une certaine vision mercantiliste qui ne reconnaît ni les coûts ni les avantages d'un tel travail.

Article publié dans Noticias Obreras n° 1569 mars 2015. Rubrique "Mondialisation". bit.ly/mujerdesigualdad



Francisco Porcar
HOAC Espagne

70 organisations catholiques espagnoles unissent leurs voix en faveur du travail décent

“Sans travail décent il n'y a pas de développement durable”

“Eglise unie en faveur du travail décent”, tel est le thème de l'initiative prise par les organisations catholiques d'Espagne qui défendent que la création d'emplois porteurs de droits et de protection sociale doit être incluse à l'ordre du jour des travaux sur le développement durable lors de la prochaine Assemblée Générale des Nations Unies en septembre prochain.

Caritas, Justice et Paix, CONFER et les mouvements spécialisés d'action catholique, JOC, JEC et HOAC sont les instigateurs d'une campagne à laquelle ont déjà adhéré des dizaines d'associations de l'Eglise catholique d'Espagne.

Plus de 65 associations, organisations d'Eglise, congrégations et communautés paroissiales de toute l'Espagne participent à cette campagne dans le but de défendre des droits du travail de plus en plus précarisés et de mener dans notre pays une action de dénonciation et de sensibilisation sur cette problématique.

Par cette initiative, des organisations d'inspiration catholique prennent le relais du séminaire organisé par le Conseil Pontifical de Justice et Paix à Rome en avril dernier, dans lequel des délégués de l'Organisation Internationale du Travail et des représentants de nombreuses entités chrétiennes se sont engagés à porter le débat sur le rôle du travail décent auprès de leurs membres nationaux. L'Espagne devient ainsi le premier pays dont les organisations religieuses font un tel appel et s'engagent à promouvoir le travail décent afin qu'il soit considéré comme une priorité pour les gouvernements, les agents économiques et la société civile.

La déclaration commune a été lue ce matin lors de notre conférence de presse. “Après un travail de réflexion et de dialogue fait en commun, nous publions aujourd'hui une Déclaration à laquelle souscrivent



Conférence de presse à Madrid: Abraham Canales (HOAC), Joaquín Nieto (OIT Espagne), Charo Castelló (MMTC), Javier Alonso (Justice et Paix) et José Luis Saborido (CONFER).

de nombreuses organisations d'Eglise, à l'instar de la Déclaration de Rome l'année passée, afin d'unir nos efforts en faveur du travail décent. L'initiative a rassemblé un ensemble d'organisations d'Eglise engagées sur le terrain de la justice sociale, de la promotion de conditions de travail dignes, de l'économie sociale et de communion, des organisations qui rejoignent des travailleurs et des entrepreneurs catholiques”, explique lors de la conférence de presse M. Javier Alonso, porte-parole de cette initiative et vice-président de Justice et Paix.

M. Alonso a rappelé “l'appel mondial de Benoît XVI en faveur d'une coalition mondiale pour le travail décent” et le soutien explicite démontré à plusieurs reprises par le pape François à cet objectif commun. Il a également fait référence à la récente Instruction Pastorale de la Conférence Episcopale espagnole, où il est proposé justement un “pacte pour l'emploi décent”. Les entités signataires de la Déclaration “Eglise unie pour un travail décent”, affirme le vice-président de Justice et Paix, se réfèrent aux évêques espagnols qui esti-

ment nécessaire “la collaboration de tous, en particulier des chefs d'entreprise, des syndicats et des responsables politiques pour instaurer cet emploi digne et stable, qui contribuera à l'épanouissement des personnes et au développement de la société. Il s'agit d'une forme remarquable de charité et de justice sociale.”

José Luis Saborido, qui est aussi porte-parole de cette initiative et membre du département de Justice et Solidarité de CONFER, a souligné l'importance de l'événement, puisque “le travail est à la base de l'éradication de la pauvreté”, quoique “on ne parle pas de n'importe quel travail mais bien d'un travail décent respectant tous les droits sociaux”. “Il est de notre devoir de lutter contre le drame du chômage, en particulier des jeunes, contre le travail précaire ou l'exclusion du travail de ceux qui n'ont pas voix au chapitre dans le monde mais aussi dans notre pays. ”.L'engagement des religieux et des religieuses en faveur du travail décent naît précisément de “l'option préférentielle pour les pauvres”, qui suppose aussi, selon lui, de “passer de cet im-

mense travail d'assistance à un travail de prise de conscience politique, afin d'agir sur les causes structurelles de la pauvreté et l'indécence de certaines formes de travail actuelles, avec la même conviction que le fait la Pensée sociale de l'Eglise ou le pape François lui-même”.

Pour sa part, M. Joaquín Nieto, directeur du bureau de l'OIT en Espagne, a remercié ces organisations et apprécié leur soutien à la cause du travail décent. “Sans votre soutien, a-t-il dit, il n'aurait pas été possible d'inclure l'objectif du travail décent et la protection sociale dans la proposition qui sera débattue à l'ONU visant à l'élaboration du prochain Agenda du Développement durable qui remplacera les Objectifs de Développement du Millénaire”.

Mme Charo Castelló, coprésidente du Mouvement Mondial des Travailleurs Chrétiens et militante de l'HOAC a été chargée de présenter la déclaration dans laquelle il est dit que “la dignité de la personne humaine est indissociable du travail digne”. Il s'agit à présent de définir la “feuille de route” en faveur du travail décent, un engagement auquel les instigateurs de l'initiative voudraient qu'adhèrent le plus grand nombre possible d'entités d'inspiration catholique. Comme le souligne Mme Castelló, “il n'est pas vain d'entreprendre ce chemin à la lumière de la Pensée Sociale de l'Eglise”.

Compléments d'information:
bit.ly/catolicosporeltrabajodecente

«Les organisations syndicales sont un facteur décisif de développement»

Réflexion sur les syndicats, «éléments indispensables de la vie sociale», par Mgr Hervé Giraud, archevêque de Sens-Auxerre (France), prélat de la Mission de France, à l'occasion du 1er mai 2015, fête de saint Joseph, travailleur.

À la veille du 1er mai (fête du Travail), près de sept Français sur dix se disaient éloignés de tout syndicat. Plus d'un Français sur deux les jugeait inutiles. Or le pape Benoît XVI estimait, dans sa première encyclique, que «l'invitation de la doctrine sociale de l'Église, à susciter des associations de travailleurs pour la défense de leurs droits, est aujourd'hui plus pertinente encore qu'hier» (Caritas in veritate 25).

Nous le savons, les syndicats ont grandi à partir de la lutte des travailleurs, de la lutte du monde du travail pour la sauvegarde de ses justes droits. Aujourd'hui, toutes les professions cherchent à défendre leurs droits respectifs, parfois sans tenir compte d'autres réalités que les leurs et donc au détriment des plus faibles. Au contraire, la tâche des syndicats consiste en la défense des intérêts des travailleurs dans tous les secteurs où leurs droits sont en cause. Les syndicats constituent donc un élément indispensable de la vie sociale. Ils demeurent une institution importante pour défendre les justes droits des travailleurs dans le cadre du bien commun de toute la société. S'ils perdent de vue ce bien commun, ils se font du tort à eux-mêmes et ne sont plus qu'une voix catégo-



Manifestation dans le forum social en Tunisie.

rie parmi toutes celles qui se multiplient.

Cependant, beaucoup aujourd'hui ne connaissent ni la réalité des syndicats, ni leurs buts, ni leurs objectifs. Certains les rejettent quand d'autres craignent de les rejoindre.

Face à l'évolution du monde du travail, au durcissement des cultures d'entreprise, à la mondialisation, et face à la multiplication de plus petites entreprises, faut-il se satisfaire de la diminution et même du morcellement du corps syndical? La diversité des syndicalismes est connue: syndicalisme de contestation, de dénonciation d'injustices, de négociation, de compromis, de construction, de défense, de proposition... Or les syndicats ont aussi quelques points communs: ils sont une école de solidarité, de soutien collectif, d'émancipation, d'apprentissage de la parole, de

réflexion et d'action. Beaucoup de syndicalistes ont appris à défendre des intérêts autres que les leurs. Leur lutte n'est pas une lutte contre les autres, une lutte pour elle-même, mais une lutte pour la justice sociale.

Ainsi, l'activité des syndicats entre dans le domaine de la politique entendue comme un souci du bien commun. Mais, en même temps, le rôle des syndicats n'est pas de «faire de la politique». On doit, comme le soulignait saint Jean-Paul II, «souhaiter que, grâce à l'action de ses syndicats, le travailleur non seulement puisse «avoir» plus, mais aussi et surtout puisse «être» davantage» (Laborem Exercens 21). Pour réaliser pleinement leur humanité, il importe que les travailleurs participent à des associations pour la défense de leurs droits: les organisations syndicales, comme

«facteur décisif de développement», «sont appelées à affronter les nouveaux problèmes de nos sociétés» (Benoît XVI).

Souhaitons donc que des expériences syndicales novatrices se développent tant au plan national qu'international, en se tournant aussi vers les travailleurs des pays en voie de développement. Les syndicats sont nécessaires pour la défense et la promotion du monde du travail, «surtout en faveur des travailleurs exploités et non représentés, dont l'amère condition demeure souvent ignorée par les yeux distraits de la société» (Benoît XVI).

Oui, les syndicats sont aujourd'hui plus pertinents encore qu'hier.

Mgr Hervé Giraud
archevêque de Sens-Auxerre (France) prélat de la
Mission de France

Réseau du mouvement

«Car là où deux ou trois sont assemblés en mon nom, je suis au milieu d'eux». Mt. 18,20.

Il est nécessaire de comprendre l'impact des technologies de l'information et de la communication dans la construction, comme le dit le pape François, d'une "expérience humaine" allant au-delà de la sphère technologique.

L'accès aux réseaux sociaux et leur utilisation généralisée transforment ceux-ci en espace différent d'évangélisation et donc de charité politique et de spiritualité. Tout comme nous admettons cette perspective, nous devons y ajouter l'importance de se former davantage afin d'adapter nos activités aux spécificités de chacun des milieux dans lequel nous voulons évoluer pour y avoir une présence active. Du moins, c'est ce que l'on peut souhaiter.

L'HOAC, Fraternité Ouvrière d'Action Catholique, participe en tant qu'organisation mais aussi à travers ses militants à ce grand débat public révélé par les réseaux sociaux. Nous avons une façon d'être, de penser, d'agir, et à cela nous ajoutons notre présence dans la sphère numérique, afin de faire partie d'une nouvelle communication, d'une nouvelle diffusion plus active, plus réciproque et plus abondante. Une communication qui a ses caractéristiques propres et qui est conditionnée par le médium utilisé ; qui rend incontournable notre participation afin d'y ajouter nos contenus qui ont une "valeur" propre: nos actions, nos campagnes, les communiqués, les prières, les publications... Si nos mouvements ne le font pas, qui d'autre le fera?

Notre présence active sur les réseaux se veut cohérente

avec notre mission. Et celle-ci doit se réaliser par une présence ouverte, sans parler exclusivement de nous, mais en interagissant avec d'autres organisations ou mouvements ayant la même cohérence que celle qui nous pousse par notre formation et notre spiritualité chrétienne à accepter un engagement public de le monde social, syndical ou politique. C'est l'un des principes qui guide nos conversations sur le réseau.



Nous sommes appelés à prendre la parole et à animer le débat. A maintenir un dialogue avec ceux qui souhaitent l'avoir avec nous. C'est une question de respect, d'écoute et de réciprocité. Adapter le message au médium dans lequel nous voulons avoir ce débat public. Et soutenir d'autres expressions afin de favoriser, de tisser des communautés ou des réseaux non endogames.

Nous parlons dans les réseaux sociaux de thèmes évoqués dans la Doctrine Sociale de l'Eglise tels que la dignité

de la personne, la destinée universelle des biens, la solidarité, la défense des droits et la promotion des devoirs, le bien commun, le principe de subsidiarité. Le droit à un travail digne et stable... et toutes les dimensions du monde ouvrier et du travail; la famille ouvrière et ses problèmes; les expulsions; les difficultés de conciliation; les coupes budgétaires dans l'éducation, la santé, le service



aux personnes; la flexibilité et la précarité du travail; les travailleurs et les travailleuses immigrés; les femmes travailleuses et les inégalités auxquelles elles sont soumises; le chômage, la pauvreté et l'exclusion sociale... Des problèmes qui nous conduisent à agir sur des "terrains communs à d'autres mouvements et organisations" à travers des actions partagées, des campagnes, des dynamiques communes, etc.

Cette réalité nous demande de relever certains défis: promouvoir la formation afin de favoriser l'intégration et la participation active et de ré-

duire la fracture numérique existante. Le défi constant qui vise à améliorer nos conversations afin d'être un pont entre les diverses "multitudes" ecclésiales, sociales, politiques et syndicales qui partagent un même terrain d'action. De cette façon, nous pouvons améliorer notre contribution à partir de notre travail quotidien: campagnes, établissement de relations, actions communes, qui nous permettent d'augmenter le dynamisme de l'organisation et de ses militants. Enfin, cette nouvelle culture du travail devenu réelle doit se doter d'une méthodologie permettant d'évaluer notre présence.

Lorsque j'aurai une nouvelle opportunité d'écrire pour l'INFOR, je vous ferai part des réseaux sur lesquels nous nous appuyons et de quelques témoignages de bon travail à faire sur ces réseaux. D'ici là, nous pouvons en parler... sur la toile!



Abraham Canales
Responsable des publications HOAC
 | @otromundoesposi
 | abrahamcf

Les organisations d'inspiration catholique s'engagent pour l'agenda post-2015

Pour un travail décent, en Allemagne aussi

Les Nations Unies se préparent à remplacer les objectifs du millénaire pour le développement par des objectifs de développement durable, lors de leur assemblée plénière en septembre 2015. Elles s'engageront à réaliser 17 objectifs avant la fin de l'année 2030, à éradiquer la pauvreté et la faim, à protéger l'environnement et la société pour les générations futures et à établir un partenariat entre les pays forts et faibles économiquement. L'objectif numéro huit de cet ordre du jour reprend à la fois le désir d'un travail décent ainsi qu'une croissance économique durable.

Les organisations d'inspiration catholique, en tant que conseillères des Nations Unies, travaillent depuis quelques années à ancrer et à concrétiser cet objectif dans le cadre de l'agenda post-2015. Cela nécessite également des efforts au niveau international, par exemple auprès de l'Organisation internationale du travail ou du Conseil social et économique des Nations Unies. Toutefois, il est nécessaire de former des alliances au niveau national, afin de signaler aux gouvernements et aux parlements l'importance de cet objectif, mais aussi de les inviter à surmonter les déficits dans leur propre pays.

Ainsi en Allemagne, mais aussi en Espagne, un groupe d'associations et d'institutions catholiques s'est rencontré lors d'une réunion animée par Kolping In-



ternational et la commission allemande Justice et Paix. Dans ce groupe, on retrouve le Mouvement des travailleurs catholiques allemand (KAB), les Jeunes travailleurs chrétiens (CAJ), l'Association des entrepreneurs catholiques (BKU), le Bureau catholique, le Forum illégalité, et Don Bosco Mondo. Le groupe échange avec d'autres organisations de la société civile comme par exemple l'Association

des ONG allemandes pour une politique de développement (VENRO).

Le collectif a déjà participé avec succès à la future charte du ministre fédéral pour la coopération et le développement économiques. Lors de la publication cette charte le 24 novembre 2014, le groupe a proposé une table ronde ayant pour thème «sans travail décent, pas de développement durable». Le Professeur Andreas Lob-Hüdepohl de la Commission allemande Justice et Paix, Christian Osterhaus de Don Bosco Mondo et Katharina Tradt des Jeunes travailleurs chrétiens de Berlin y ont débattu de la coopération pour le développement et du travail en Allemagne, en étudiant la dimension éthique, et à partir d'exemples tirés de la pratique.

Au cours des prochains mois, le groupe veut conjuguer ses efforts pour la mise en œuvre de l'agenda des Nations Unies en Allemagne, et participer à la discussion avec le gouvernement et le parlement.

L'engagement au niveau européen est très important

L'année 2015 est l'année européenne pour le développement. Par conséquent, il était logique pour les organisations catholiques d'être également actives à ce niveau. En coopération avec la Commission des épiscopats de la communauté européenne (COMECE) et avec les députés du Parlement européen, elles ont donc mené, le 17 mars 2015, les débats très animés «Decent Work - The path to dignity for all – Creating decent jobs for poverty eradication through the Post-2015



Agenda for Sustainable Development». Les organisations d'inspiration catholique (CIO)¹ ont présenté leur position et ont exigé de tenir pleinement compte des droits de l'homme avec le développement d'indicateurs ayant pour objectif le travail décent. En outre, elles ont souligné la nécessité d'institutionnaliser le dialogue social et la protection des droits des travailleurs. Stephen Pursey de l'Organisation internationale du travail a réclaté la conduite d'une politique cohérente, qui met en relation les mesures politico-économiques avec le bien-être du travailleur. Le vice-président du COMECE, l'évêque Gianni Ambrosio a, quant à lui, mis en lumière le chômage préoccupant des jeunes.

(1) Caritas Internationalis, Kolping International/ Commission Allemande Justice et Paix, Mouvement mondial des travailleurs chrétiens (MMTC-WMCW-WBCA), Groupement mondial des entrepreneurs chrétiens (UNIAPAC), International Coordination of Young Christian Workers (CIJOC-ICYCW), Pax Romana et ses membres (SIAEC), Commission internationale catholique sur la migration (ICMC), International Young Christian Workers (IYCW-JOCI), la Mission permanente du Saint-Siège auprès des Nations Unies et d'autres organisations internationales à Genève ainsi que le Conseil pontifical justice et paix.



Hildegard Hagemann
Justice et Paix Allemagne



Manifestations contre la politique européenne d'austérité qui crée le chômage.

La politique européenne d'austérité crée du chômage en Europe

La politique financière catastrophique de la Banque Centrale Européenne est coresponsable du haut niveau de chômage dans les pays du sud de la Communauté Européenne. "Ni la politique radicale d'austérité, ni les acquisitions inouïes d'emprunts de la part de la Banque Centrale Européenne ne créent des emplois".

La politique d'austérité imposée a provoqué des licenciements massifs en Italie, au Portugal, en Espagne et en Grèce, souligne Regina Stieler-Hinz, présidente Fédérale du Mouvement des Travailleurs Catholiques d'Allemagne (KAB).

A l'occasion de l'inauguration du nouveau siège de la Banque Centrale Européenne à Francfort-sur-le-Main, la présidente de la KAB met en garde la BCE et la Commission Européenne ainsi que le Gouvernement Fédéral Allemand contre la poursuite d'une politique radicale d'austérité en Europe. "Mettez fin à la politique d'austérité qui divise l'Europe", réclame Regina Stieler-Hinz. La KAB critique la politique européenne de crise, qui est "imposée aux jeunes et aux travailleurs". En tant que membre de la Troïka, la

Banque Centrale Européenne est coresponsable de l'aggravation de la fracture sociale en Grèce et en Espagne.

Les taux d'intérêt bas cachent le danger d'une "bulle" dans le marché immobilier

Regina Stieler-Hinz fait appel au gouvernement fédéral, qui au lieu de continuer à suivre le dictat de l'épargne, doit pourvoir à plus d'investissements durables dans ces pays. Les milliards d'acquisitions d'emprunts ne provoquent pas seulement un taux d'intérêt très bas, ils sont aussi un danger pour l'assurance vieillesse de beaucoup de personnes en Europe. "A cause des taux d'intérêt bas en permanence, des entreprises sont contraintes d'immobiliser plus d'argent pour sécuriser l'assurance vieillesse, au lieu de le placer dans de

nouveaux investissements et des initiatives, qui créent de nouveaux emplois.

La KAB voit une menace dans le fait que la politique des faibles taux d'intérêt de la BCE risque de conduire à plus de spéculations boursières et d'achats immobiliers et aboutisse à une bulle dans le marché immobilier. "Les perdants de cette politique seront de nouveau les travailleurs et les plus faibles dans la société", conclut la présidente fédérale Stieler-Hinz.



Matthias Rabbe
KAB Allemagne

Dimanche doit rester dimanche



Des parlementaires de plusieurs pays se sont solidarisés avec des représentants de l'Alliance européenne pour le repos dominical lors d'une rencontre au Parlement européen à Bruxelles dédiée à la Journée mondiale du repos dominical, le 3 mars 2015.

L'Alliance européenne pour le repos dominical, dont fait partie le Mouvement des Travailleurs Chrétiens d'Europe (MTCE), est un large réseau composé de travailleuses et travailleurs, de syndicats, d'organisations patronales, d'associations familiales et sportives ainsi que de représentants d'Eglises et d'autres organisations religieuses.

en vigueur du décret rédigé par l'empereur romain Constantin: «Au jour vénérable du soleil, que les magistrats et les habitants se reposent et que tous les ateliers soient fermés». Et c'est ainsi que le repos dominical vit le jour. C'est pour cette raison également que l'Alliance européenne pour le repos dominical commémore cette date et

l'Ancien Testament. Le rythme de la semaine confère, aux personnes et aux communautés, constance et orientation. Le dimanche chômé est un acquis social et un jour de repos indispensable, sans contraintes, sans prise de décision et sans pression. Le dimanche est synonyme de repos et se veut être un symbole contre une économie

déterminée par la société. Il permet à des personnes de tout horizon de se rencontrer et de célébrer ensemble. Il renforce les liens sociaux et familiaux en offrant la possibilité de prendre part à la vie sociale, religieuse, sportive, politique et culturelle. Il faut cependant faire une distinction entre les travailleuses et travailleurs qui officient par exemple dans des hôpitaux, des établissements sportifs et culturels, pour faire fonctionner la vie en société, et ceux qui travaillent pour permettre aux autres de pouvoir aller faire du shopping à toute heure. La question est de savoir si l'on travaille parce que c'est dimanche ou si l'on travaille malgré que ce soit dimanche alors que ce n'est pas nécessaire.

L'existence humaine, dans toutes ses dimensions, est de plus en plus soumise aux intérêts financiers et aux considérations purement économiques. Pour beaucoup les journées sont sans répit. Intensification du travail, horaires flexibles, plus d'exigences à la maison... tout cela génère du stress. Notre société ne tourne qu'autour du travail et de la consommation, et il est de plus en plus difficile d'envisager les dimanches et jours fériés comme périodes de repos.

Afin de protéger la santé et la sécurité des travailleuses et travailleurs, la réglementation du temps de travail doit être conforme aux normes imposées par l'Union européenne (UE). La directive euro-



MMTC avec COMECE et européens parlementaires.

ses. L'initiative pour la protection du dimanche chômé ne repose pas sur une seule religion uniquement. En effet, parmi les partisans nous trouvons également des représentants d'associations musulmanes. Pour cette première rencontre d'un groupe d'intérêt constitué de députés européens et de représentants de la société civile, la date du 3 mars a été choisie de manière délibérée. Le 3 mars 321 après JC est une date historique qui marque l'entrée

célèbre la Journée mondiale du repos dominical chaque année le 3 mars, en menant plusieurs actions.

Le dimanche n'est pas un jour comme les autres. Depuis 5 000 ans, la semaine de sept jours ponctue le rythme de vie de nombreux peuples. La semaine n'existe que parce qu'elle comporte un jour pas comme les autres, qui deviendra le dimanche pour les chrétiens. «Tu travailleras six jours, et tu te reposeras le septième jour», peut-on lire dans

mie qui tourne 24 h sur 24. Le dimanche met un frein à notre stress quotidien. Il nous rassemble et nous permet de vivre dans une société à taille humaine. Il réduit l'écart entre les riches et les pauvres et donne le sentiment à chacun que l'on peut vivre avec dignité, indépendamment de nos performances et de nos ressources économiques. Le dimanche vient interrompre notre quotidien où chacun joue un rôle bien précis et occupe une position sociale et profes-

péenne sur le temps de travail impose aux pays de garantir des droits à toutes les travailleuses et à tous les travailleurs pour limiter le temps de travail hebdomadaire, fixer des pauses quotidiennes, inclure une journée libre dans la semaine, définir des mesures particulières pour le travail de nuit etc. Cependant les dispositions, par exemple sur les heures d'ouverture des magasins, peuvent varier d'un pays à l'autre dans l'Union européenne. Tandis que les heures d'ouvertures sont limitées le dimanche en Allemagne, en France et en Espagne, il est possible d'aller faire des courses 7 jours sur 7, 24h sur 24, dans les pays de l'Europe de l'Est par exemple. Dans le cadre de la réforme de la directive européenne sur le temps de travail, on peut noter que les intérêts économiques priment toujours plus sur l'intérêt général et le maintien du dimanche comme jour de congé est menacé.

C'est pourquoi l'Alliance européenne pour le repos dominical est un groupe de résistance indispensable en Europe pour lutter contre une économie qui tourne en continu. De nouvelles idées d'actions sont néanmoins nécessaires pour éviter que le dimanche ne soit sacrifié sur l'autel des intérêts économiques.



Wilfried Wienen
KAB Allemagne

Le droit de ne pas émigrer

Le droit à la liberté religieuse est exercé tant par le croyant que par l'athée. La liberté d'association existe en s'associant et non en participant à une association contre sa propre volonté. Le droit au mariage libre est un droit tant pour la personne qui se marie que pour le célibataire. Certains droits n'existent que s'ils peuvent être exercés tant activement que passivement.

Ce n'est pas le cas de tous les droits humains. Le droit à la liberté ne peut être que positif: l'esclavage n'est pas un droit. Le droit de ne pas subir de peines cruelles ne peut être décliné que de manière positive. La torture n'est pas un droit. Le droit à l'éducation ne peut s'exercer qu'en transmettant ou en recevant cette éducation, en effet l'ignorance n'est pas un droit (je me permets ici de rappeler à certaines familles qui prétendent fallacieusement que leurs enfants ont le droit d'ignorer l'enseignement du catalan, que son apprentissage ne se fait aux dépens d'aucune autre langue). Il y a des droits dont l'exercice se fait de manière unidirectionnelle. Dans le cas contraire on débouche sur des situations d'inhumanité.

Lors des Journées sur le travail décent célébrées le 11 et 12 avril derniers, Betina Beate, du Mouvement Mondial de Travailleurs Chrétiens, a expliqué tout le travail réalisé par ce mouvement dans différentes réalités du monde. Lors de ces Journées, nous l'avons interrogée sur les migrations et sa double réponse mérite une véritable ovation. Elle nous a d'abord dit que nous sommes obsédés par ce sujet en Europe; deuxièmement elle affirme que le droit d'émigrer est un droit fondamental mais qu'il faut d'abord revendiquer un autre

droit: celui de ne pas devoir émigrer.

En effet, le droit d'émigrer doit être géré de pair avec une politique frontalière flexible et humaine, et un accueil effectif et intégrateur. Il y a cependant un droit qui doit prévaloir au droit d'émigrer: celui de ne pas être obligé de quitter son pays en raison de conditions politiques et économiques qui empêchent l'épanouissement des personnes. Cet autre droit doit également être garanti par des politiques de coopération, tout en sachant que le danger principal pour la coopération n'est pas la réduction des budgets de l'Etat et de l'aide aux ONG, mais bien l'application d'accords internationaux qui accentuent les inégalités entre pays de différentes façons: en imposant des règles commerciales et financières, en alimentant des guerres ou en exploitant les ressources naturelles.

Nous sommes effrayés devant la gravité des naufrages en Méditerranée, devant les camps de réfugiés au Moyen Orient, les conditions déplorables vécues par nombre d'étrangers sans papiers dans les pays du Nord, conditions encore plus misérables dans les pays qui accueillent le plus grand nombre d'immigrants, à savoir, les pays du Sud. Mais il ne s'agit que "d'accidents" face à une politique voulue de concentration du pouvoir et de priva-

tions des droits de millions de personnes.

Notre Etat-providence est un privilège pour ceux qui peuvent rester, aux dépens de ceux qui ne peuvent entrer dans le pays ou ceux qui doivent en sortir. Plutôt que de favoriser la venue d'étrangers qui jouiraient de cet Etat-providence ou le départ de jeunes compatriotes à la recherche de bien-être ailleurs, nous devons faire en sorte que chacun puisse bénéficier d'un développement durable dans son propre pays. L'affirmation du droit à ne pas émigrer ne se base pas sur le principe raciste du "chacun chez soi", mais sur le droit des personnes à vivre en paix et à ne pas être obligées de quitter leur pays. Parcourir le monde est une chose merveilleuse, pour autant que l'on vive bien chez soi et que la situation vous ouvre des perspectives d'avenir.



Joan Gómez i Segalà
Membre de Justice et Paix
de Barcelone (Espagne)

Regarder notre réalité en face

J'aurai désormais les yeux bien ouverts pour regarder «ma» réalité en face et y découvrir les graines du Royaume ainsi que les ombres de la Culture de la Mort qui occultent l'immense bien que l'Esprit souffle dans nos âmes et dans nos cœurs (Méditation du matin, mini-bréviaire des membres du MMTc)

Je ne conçois pas la vie sans avoir les yeux bien ouverts face à la réalité dans laquelle Dieu m'a envoyé. Il y a peu de temps, je faisais remarquer à une ancienne collègue: «Nous devons sans cesse mettre à jour notre vision de la réalité. Car cela nous évitera de nous étonner si un matin nous nous réveillons dans une réalité que nous ne connaissons absolument pas. Ce genre de situation pourrait en effet nous déconcerter ou, au contraire, nous amener à penser que ce sont les autres qui sont perdus».

Bien sûr, je ne vous propose pas du tout d'adopter une attitude plaintive, fataliste, où l'angoisse régit vos jours; rien de cela. Prendre conscience des situations problématiques à partir d'une analyse de la réalité est une proposition libératrice, dynamique et suggestive pour trouver la solution aux problèmes qui nous affligent. Ces derniers temps par exemple, les termes de «perte de valeurs dans notre société» sont à la mode; eh bien, nous avons réussi à mettre des mots sur le problème, mais il ne servirait à rien de le répéter comme des perroquets jusqu'à n'en plus pouvoir. Évidemment, identifier le problème est une étape très importante; mais à présent, pour approfondir le sujet, il faut pouvoir définir et répertorier les causes et les con-

séquences de ce problème: par quoi est-il provoqué et comment affecte-t-il les personnes, les familles, les communautés, le peuple...?

Il ne s'agit pas uniquement de savoir qui est responsable. Pas de plaintes stériles ou de bureaucratie évasive; le problème est bien là, et dès que nous procéderons à son éradication, dans un environnement de participation démocratique, de proposition responsable et de prise de décisions prophétiques, nous nous approcherons solidairement

ayons. D'après la séparation pertinente de l'apôtre, hommes et femmes doivent aller du côté de ceux qui «aiment et construisent » et non de ceux qui « haïssent et détruisent ».

Dans notre Déclaration de principes nous, les membres du MMTc, avons défini une société imaginaire:

«Nous souhaitons des personnes formant un peuple fort, capables de construire une société dans laquelle la vie, la dignité et l'égalité sont respectées, où les décisions de ceux qui

et pour le bien de tous». En résumé, une société où sont promues les valeurs évangéliques et qui accepte d'accueillir dans sa pratique les exigences du Royaume de Dieu» (N° 24).

Afin de rendre l'action de MTC innovante et révolutionnaire, nous avons défini grâce à différents éléments et critères, la Connaissance de la réalité.

«En s'insérant dans les structures sociales, le militant se voit obligé d'approfondir ses connaissances de la réalité dans laquelle il vit, de découvrir la racine même des événements et d'accueillir les nouvelles valeurs, les signes de la vie et d'espoir qui apparaissent» (N° 32):

Ainsi, accompagnés de Jésus, le Travailleur de Nazareth, nous accueillons chaque jour avec valeurs et joie, et de cette manière, la réalité n'est pas effrayante, mais constitue la terre qui servira à modeler une nouvelle société: plurielle, participative...

Je ne conçois pas la vie sans avoir les yeux bien ouverts face à la réalité dans laquelle Dieu m'a envoyé

d'une nouvelle réalité où les droits et les devoirs des citoyens seraient en harmonie avec le respect de la loi.

Parfois, la réalité est difficile à accepter et malgré tous nos efforts, nous avons l'impression que nous ne parviendrons à rien. Affronter la réalité en solitaire, comme un franc-tireur et vouloir récolter au passage les semences de nos actions est tout simplement inutile. «Avec Jésus nous sommes tout, Sans Jésus nous ne sommes rien» est la réponse la plus aboutie que nous

gouvernement prennent en compte même les plus faibles, dans laquelle aucune race n'en opprime une autre, dans laquelle les femmes, les enfants et les personnes âgées sont respectés et ont une véritable place, une société dans laquelle existe une réelle participation démocratique, dans laquelle nous pouvons marcher sans avoir peur, dans laquelle il est possible de grandir librement et d'apporter ce que l'on a au bien commun; pour rendre réel le rêve de Marti: «Avec tous



Julián Rigau
MTC Cuba

Travail versus travail juste

Dans le dictionnaire, le travail est défini comme étant une activité impliquant un effort mental et physique visant un résultat. La société définit le «travail» comme étant un élément important pour le développement économique, social et culturel d'un individu et d'une famille, bénéficiant à l'ensemble de la communauté. Pour leur part, la JOCI et d'autres organisations partageant les mêmes valeurs définissent le travail comme un droit humain fondamental.

Le droit au travail est consacré par de nombreuses déclarations internationales et reconnu comme droit humain international. Par conséquent, chaque État est tenu de fournir du travail à son peuple et de protéger ce droit.

L'article 23 de la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH) stipule que «toute personne à droit au travail, au libre choix de son travail, à des conditions équitables et satisfaisantes de travail et à la protection contre le chômage». De même, la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples précise dans son article 15 que «toute personne a le droit de travailler dans des conditions équitables et satisfaisantes et de percevoir un salaire égal pour un travail égal».

Nous constatons que le monde du travail actuel est marqué par un chômage massif des jeunes, un nombre record de travailleurs informels, ainsi que par de fortes hausses de prix des produits de première nécessité. À nos yeux, il existe indubitablement un énorme décalage entre «la réalité telle qu'elle est» et «la réalité telle qu'elle devrait être».

Fournir du travail ne signifie pas créer des emplois juste pour le principe. Ces

emplois doivent être d'une qualité acceptable; ils doivent fournir ce que nous appelons simplement un **TRAVAIL JUSTE**. Le travail juste devrait englober un salaire décent; une sécurité sociale et des prestations sociales équitables; et une liberté d'association et d'adhésion à un syndicat.

Le droit à un salaire décent

La réalité telle qu'elle est (faits et chiffres)

Selon le Rapport de l'OIT sur l'emploi et les classes économiques dans le monde en développement (2013), environ 3 milliards de personnes dans le monde vivent avec moins de 2 dollars par jour, bien en dessous des normes de conditions de vie décentes calculées par chaque pays.

Le salaire varie de pays en pays. Au Cambodge, le salaire minimum s'élève à 128 \$US par mois alors qu'en Indonésie, aucun salaire minimum n'est fixé au niveau national. Au Brésil, le salaire minimum est de 257 \$ et au Gabon de 300 \$. En Belgique, il s'élève à environ 1600 \$.

En général, le salaire minimum ne suffit pas pour couvrir les besoins élémentaires des travailleurs et de leurs familles. Par exemple au Brésil, une famille de

quatre personnes a besoin d'environ 1200 \$ par mois pour vivre décemment alors que le salaire minimum ne s'élève qu'à 257 \$. Même situation aux Philippines où le salaire minimum journalier est de 10 \$ alors qu'il

considérant, au-delà de la valeur objective des prestations de travail, la dignité humaine des sujets qui l'accomplissent».

Et à la JOCI, nous disons «NON au salaire minimum, OUI à un revenu décent».



JOCI revendique la protection des droits des jeunes travailleurs.

faudrait au minimum 25 \$ par jour pour s'assurer un niveau de vie suffisant.

La réalité telle qu'elle devrait être

L'article 23 de la DUDH stipule que «Quiconque travaille a droit à une rémunération équitable et satisfaisante lui assurant ainsi qu'à sa famille une existence conforme à la dignité humaine».

La Doctrine sociale de l'Église (Compendium 303) précise également qu'«Une répartition équitable du revenu doit être poursuivie sur la base de critères non seulement de justice commutative, mais aussi de justice sociale, c'est-à-dire en

Il est clair qu'il n'existe pas de répartition équitable des richesses entre les capitalistes et les travailleurs, ces derniers ne bénéficiant que d'un petit pourcentage de la production alors que les capitalistes engrangent d'énormes profits, créant ainsi un déséquilibre et un large fossé entre les riches et les pauvres.

«Tu n'opprimeras point ton prochain, et tu ne raviras rien par violence. Tu ne retiendras point jusqu'au lendemain le salaire du mercenaire». Cette citation de la Bible dans le livre du Lévitique (19:13) montre que notre devoir de chré-



Les jeunes femmes dans leur travail avec des conditions difficiles.

tien est de promouvoir l'équité et de lutter contre les inégalités.

Le droit à la sécurité de l'emploi, à la sécurité sociale et aux prestations sociales

La réalité telle qu'elle est

Une multitude de jeunes sont confrontés aux emplois précaires, au chômage, au sous-emploi et à l'informalisation du travail. Selon un rapport de l'OIT, plus de 220 millions de jeunes travailleurs se battent pour survivre dans l'économie informelle, vivant dans l'extrême pauvreté. L'économie informelle demeure un problème mondial, en particulier dans les pays en développement où les travailleurs informels, dont une majorité de femmes, représentent 35 à 90% de l'emploi total.

Même ceux qui ont un emploi souffrent souvent de l'insécurité de l'emploi qui découle du sous-emploi ou de l'emploi précaire.

La réalité telle qu'elle devrait être

L'article 22 de la DUDH précise que «Toute personne, en tant que membre de la société, a droit à la sécu-

«De grandes masses de population se voient exclues et marginalisées: sans travail, sans perspectives, sans voies de sortie»

rité sociale ; elle est fondée à obtenir la satisfaction des droits économiques, sociaux et culturels indispensables à sa dignité et au libre développement de sa personnalité, grâce à l'effort national et à la coopération internationale, compte tenu de l'organisation et des ressources de chaque pays».

Le Pape François s'oppose au chômage, déclarant dans son *Evangelii Gaudium* (§53): «De grandes masses de population se voient exclues et marginalisées: sans travail, sans perspectives, sans voies de sortie». Une «culture du déchet» a été créée, l'être humain est considéré comme un bien de consommation, qu'on

peut utiliser et ensuite jeter. Le Concile Vatican II a reconnu que les êtres humains devraient être le centre de la production et non pas une chose à jeter. Comme l'a réitéré le Pape dans ses écrits: «L'argent doit servir et non pas gouverner».

Le droit à la liberté d'association et d'adhésion à un syndicat

La réalité telle qu'elle est

Aujourd'hui, les jeunes travailleurs n'ont pas la possibilité d'adhérer à des syndicats et des associations. Tout d'abord, la plupart trouvent un emploi par l'intermédiaire d'agences d'intérim, avec un contrat à durée déterminée, ou ils travaillent dans le secteur informel. Ensuite, les jeunes affichent une méfiance croissante à l'égard des syndicats et des associations, et également à l'égard de l'autorité en général. Enfin, des cas bien documentés de répression des syndicats ont été constatés à travers le globe.

La réalité telle qu'elle devrait être

Le droit à la liberté d'association est consacré au titre de l'article 20 et de l'article 22 de la DUDH. Deux conventions de l'Organisation internationale du Travail reconnaissent aussi qu'il s'agit d'un droit important en tant que droit du travailleur et droit humain.

En conclusion, nous JEUNES TRAVAILLEURS ne voulons pas seulement un travail, nous voulons un TRAVAIL JUSTE! Nous avons toujours affirmé et continuerons à affirmer que nous pouvons réinventer le monde du travail et construire une société juste et équitable!



Manifestation du JOC Guatemala.

Andy N. Predicala
Trésorier Général JOCI

Etre au service du MMTC: un privilège enrichissant!

Tout a commencé à l'Assemblée Générale de Nantes en octobre 2009. C'est là que nous nous sommes connus et nous sommes rendus compte du défi à relever: nous avons été élus pour travailler en équipe!

Des questions fondamentales ont envahi notre esprit: comment travailler en équipe avec quelqu'un que l'on ne connaît pas? Dans quelle langue allions-nous travailler si nous ne parlions pas une langue commune? Où irions-nous travailler alors que nous ne vivions pas dans la même ville?

Pourtant, très vite, nous avons découvert que la communication était possible au-

delà des barrières géographiques ou linguistiques, car nous avons des objectifs communs et nous avons pu mettre en avant nos priorités, presque de manière instinctive: communication, transparence, rapprochement avec les groupes de base, travail en réseaux...

Nous nous sommes mis au travail, nous avons réparti les tâches, inventé notre propre système de travail et même notre propre langue !

Beaucoup d'entre vous avez eu la chance de nous entendre parler en... frangno! Pendant ces six années de travail ensemble, le respect, la bonne humeur, la confiance et l'affection ont été les moteurs du Secrétariat Général. Ce travail au sein du MMTC est ainsi devenu une expérience merveilleuse et inoubliable qui nous a considérablement enrichis et que nous porterons à tout jamais dans notre cœur.

Aujourd'hui nous partons avec cette impression gratifiante d'avoir vécu des moments merveilleux, avec des personnes uniques, d'avoir eu la chance de connaître de près le véritable sens du MMTC: des femmes, des hommes, des militants, des travailleurs chrétiens, qui luttent pour l'égalité, pour un monde plus juste et plus pacifique, pour la dignité et le respect des droits humains. Des militants et mili-



Délégués du MMTC lors de sa dernière Assemblée Générale.



Betina Beate et Jean Michel Lanoizelez.

Nous partons, le cœur rempli du courage de chacun d'entre vous

tantes de 45 pays qui ont entrepris une mondialisation de la solidarité car ils pensent qu'un autre monde est possible et ils le construisent au travers de leurs actions quotidiennes.

Des militants solidaires qui défendent les droits des pêcheurs au large de l'Inde et du Sri Lanka. Des militants courageux et déterminés qui protègent des femmes maltraitées au Nicaragua.

Des militants passionnés qui luttent pour le droit des travailleuses domestiques à

un salaire minimum au Mali. Des militants actifs en Europe qui s'organisent pour que les dimanches restent libres.

Des militants du Rwanda qui cherchent dans leurs mille collines les mille solutions aux mille problèmes de leur pays. D'humbles militants paysans qui luttent pour le droit à la terre dans leur Guatemala où l'esclavagisme est encore de mise.

Des militants engagés qui revendiquent une protection sociale pour les travailleurs en Espagne. Des mili-

tants engagés dans la lutte contre la corruption au Pérou. Des militants dans les communautés des Iles Rodrigues ou de la Martinique qui luttent contre l'endettement et cherchent des alternatives à une société de consommation aliénante.

Des militants de la République dominicaine qui s'unissent pour défendre les droits de leurs frères migrants d'Haïti. Des militants pleins de courage et de foi en l'avenir malgré la situation si difficile dans cet Haïti dévasté. Des militants pleins de bonne volonté qui s'organisent malgré leurs dures journées de travail en Corée.

Tant et tant d'exemples du grand travail réalisé par nos mouvements dans le Cuba réprimé, le Brésil immense, la Bolivie opprimée. Au Québec, au Salvador, en Allemagne, en Suisse, en Angleterre, au Portugal, en Autriche, en France, au Bénin, au Cameroun, au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, au Togo, en Centrafrique, au Gabon, en Ouganda, au Kenya, en Tanzanie, en Zambie, au Japon, à Taiwan, à Singapour, Bangladesh, au Chili, à la Colombie, au Egypte, au Ghana, à Maurice, à l'Italie, à La Réu-

nion, à Madagascar, à Paraguay ou à l'Argentine!

La fraternité et l'espérance ont été présentes lors de chaque rencontre, de chaque réunion. Nous partons, le cœur rempli du courage de chacun d'entre vous, de l'amour que vous portez au mouvement, de la spiritualité qui accompagne les actions menées. Nous partons contents d'avoir eu le privilège de servir le MMTTC.

Merci pour cet immense travail! Merci pour chaque sourire et chaque marque d'affection! Merci pour chaque moment partagé, pour tout ce que vous nous avez appris, pour la confiance que vous nous avez faite!

Nous garderons pour toujours au fond de notre cœur chacun de ces visages que nous avons connus au cours de ces années!



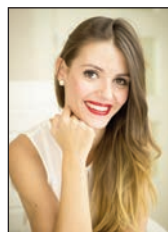
Betina Beate et
Jean Michel Lanoizelez

L'EQUIPE D'ÉDITION

Édition et réalisation



Betina Beate
MMTC



María Alcolea
MMTC

Conception et mise en page



Abraham Canales, Olga Pardo et José Luis Palacios. HOAC